



# L'INFO DES PROMOS



## RÉMUNÉRATION : LE SCSI AGIT POUR LES OFFICIERS EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Le SCSI a saisi le ministre de l'Intérieur sur les sujets catégoriels en parallèle des travaux du Beauvau de la sécurité. Plusieurs concernent directement les nouveaux officiers. Ainsi, nous avons demandé la fin de l'écart de rémunération qui existe en école au préjudice du CC entre un élève gardien de la paix et un élève officier externes (en raison d'un indemnitaire plus élevé pour le CEA suite aux dernières revalorisations). L'administration s'est engagée à corriger au plus vite cette situation. Par ailleurs, nous demandons l'alignement de la durée des échelons du CC en début de grille indiciaire sur celle des échelons du CCD (6 mois puis 1 an jusqu'au 4ème échelon contre 1 an et 6 mois puis 2 ans actuellement pour les officiers).

### 25ème PROMO

### FRAIS DE STAGE

Le SCSI est intervenu pour faire accélérer la mise en paiement des frais du stage OPJ effectué en juin/juillet 2020. La direction de l'ENSP nous a confirmé que les premiers versements devraient avoir lieu à partir du lundi 22 février pour les dossiers complets. Des pièces justificatives complémentaires ont déjà été sollicitées ou vont l'être pour ceux qui ne sont pas encore complets.

### 26ème PROMO

### CHAUFFAGE À CANNES-ÉCLUSE

Nous avons saisi le cabinet du DGPN concernant les problèmes de chauffage récurrents et obtenu que les élèves qui le souhaitaient puissent déménager dans une résidence moins sujette à ces difficultés. Toutefois les pannes perdurent et la société privée poursuit son intervention sur le site. L'agenda des travaux ne permet malheureusement pas à ceux qui ont pris une chambre au R3 de la conserver au retour à l'école à la fin du mois de mars.

### INFO CONCOURS

Le gouvernement a annoncé l'expérimentation au concours externe de commissaire d'un nombre de places (environ 15%) réservées aux élèves de la CPI de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or qui va devenir une « prépa talents » et voir ses effectifs augmenter. Par ailleurs, la limitation des trois tentatives pour se présenter à ce concours va également être supprimée.

VOTRE RÉFÉRENT SCSI POUR L'ÉCOLE ET LA SCOLARITÉ :

Sébastien VANESSCHE, chargé de mission ENSP auprès du bureau national

06 88 16 86 13 — [svanessche@scsi-pn.fr](mailto:svanessche@scsi-pn.fr)

